

La lettre de



2009 : Battons le fer quand il est chaud !

Deux nouveaux maires élus depuis 2008 dans le XV^{ème} et le VII^{ème} arrondissements – Philippe Goujon et Rachida Dati, tout sauf des seconds couteaux –, une nouvelle maire adjointe, Annick Lepetit, chargée des déplacements, des transports et des espaces publics aux côtés de Bertrand Delanoë...

C'est le moment de faire valoir nos revendications, afin que la circulation et le stationnement des vélos soient, enfin, élevés au rang de priorités. Ce qui est malheureusement loin d'être le cas aujourd'hui, comme chacun de nous peut le constater dans ses déplacements quotidiens...

Action, donc.

Le 18 février, Hélène Constanty et Nathalie Privat ont rencontré Philippe Goujon à la mairie du XV^{ème}. Dans la foulée, nous lui avons adressé une lettre, dans laquelle nous listons les priorités de l'association (voir page 2).

Le 18 mars, Isabelle Lesens et Christophe Castano ont participé à un comité vélo, présidé par Annick Lepetit, consacré au « schéma directeur vélo » 2009-2015 que la ville de Paris est en train d'élaborer. Nous avons donc également écrit à la maire adjointe, pour que le XV^{ème} et le VII^{ème} ne soient pas oubliés dans le plan stratégique. Nous avons bon espoir : notre ancien président Abel Guggenheim (qui a déménagé dans le XVII^{ème} arrondissement) travaille justement à l'élaboration du schéma directeur pour la ville.

Au cours du premier trimestre, plusieurs d'entre nous ont participé aux conseils de quartier près de chez eux (Cambronne-Garibaldi, Pasteur Montparnasse, Saint-Lambert, Dupleix). Ces réunions sont l'occasion de faire entendre notre petite musique cycliste. Avec toujours le même souci : que les vélos soient pris en compte dans les projets des quartiers. Pour les conseils de quartier du deuxième trimestre, les bonnes volontés sont les bienvenues !

Prochain rendez-vous « action » : le samedi 25 avril, à 15 heures, nous vous invitons à nous rejoindre devant l'immeuble « Grand Pavois » pour une visite de terrain de la rue Lecourbe, l'une des principales artères du XV^{ème}, qui a grand besoin d'être rendue plus agréable et plus sûre pour les cyclistes, d'autant plus qu'elle figure dans le schéma directeur qui nous a été montré lors du comité stratégique.

Hélène Constanty, présidente de Vélo 15 et 7

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15ème et du 7ème arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@gmail.com

http://velo15et7.free.fr

Les 7 priorités de Vélo 15 et 7

Voici les principaux points évoqués dans les lettres envoyées à Philippe Goujon, maire du XV^{ème} et à Annick Lepetit, adjointe au maire de Paris.

Nous souhaitons améliorer les déplacements des cyclistes qui utilisent le vélo comme un moyen de transport quotidien, pour se rendre à leur travail, faire leurs courses, aller à la piscine ou à la bibliothèque. Pour nous, le vélo n'est pas un loisir du dimanche, mais une pratique quotidienne.

1 Pour ces cyclistes, il manque un ou plusieurs axes de circulation qui permettent de traverser le sud-ouest parisien, de façon sûre et efficace, pour relier la banlieue au centre de Paris. L'axe Lecourbe-Vaugirard, essentiel aux cyclistes comme aux automobilistes, doit absolument être repensé pour la circulation des vélos : couloirs protégés, contresens cyclables... L'aménagement de la rue Blomet demande également à être étudié, dans cette même logique.

2 Notre association milite depuis sa création pour une continuité cyclable le long de la Seine. Actuellement, les cyclistes se trouvent dans une impasse à hauteur du rond point du Pont Mirabeau. Ils ne peuvent ni emprunter le souterrain réservé aux automobilistes ni traverser le parc André Citroën réservé aux piétons ! Une solution est à étudier : traversée cyclable du parc ou aménagement des quais...

3 Dans le VII^{ème}, une traversée cyclable du Champ de Mars, entre l'Ecole militaire et la Seine, serait

très utile.

4 Plusieurs points noirs doivent être résorbés de toute urgence : place Cambronne, place Vauban, lien avec la banlieue (Issy-les-Moulineaux)... Actuellement, la place Balard et le passage sous le périphérique sont très dangereux et la rue parallèle (avenue de la porte d'Issy), pourtant très large, est à sens unique.

5 Nous souhaitons que la création de places de stationnement avec accroche-vélos se poursuive, notamment auprès des lieux publics (gares, bibliothèques, installations sportives).

6 Nos quartiers manquent de zones 30. Limiter la circulation à 30 km/h dans les rues étroites ou très commerçantes, comme les rues St Charles, Blomet, Abbé Groult, Cherche midi, Babylone, Grenelle, Saint-Dominique, Université (liste non exhaustive) rendrait la vie plus agréable, à la fois aux cyclistes et aux piétons. D'une façon générale, « tranquilliser » la circulation dans les petites rues, à l'écart des grandes avenues, serait un grand progrès pour tous.

7 Enfin, nous souhaitons que soient créés davantage de contresens cyclables.

Vélo 15et7 en quelques dates

1989 : trois membres du MBD, résidents du 15^e, décident de créer VELO XV

31 janvier 1990 : déclaration de création de l'association au JO.

1992 : fin de la construction du parc André Citroën. La circulation automobile est canalisée par le tunnel qui passe sous le parc : la continuité cyclable n'est plus assurée, malgré les tentatives de l'association.

1994 : réalisation du passage vélo sous la tête du pont d'Iéna.

1997 : les activités de l'association étant sortie du seul 15^e arrondissement, VELO XV devient VELO XV et VII.

2001 : Participation à la réflexion sur la petite couronne

2004 : Inauguration du contresens de la rue Leblanc. Travaux de la piste Pasteur-Garibaldi-Grenelle.

2006 : Inauguration de la piste autour du T3 (maréchaux) qui ne satisfaisait pas les associations cyclistes.

2007 : Inauguration de Vélib', qui change radicalement le discours sur le vélo, mais sert quelques fois d'alibi aux pouvoirs publics...

La petite lettre de votre association en est à son 100ème numéro ! Nous tenions à célébrer une telle longévité – l'association existe depuis maintenant 20 ans – avec un dossier qui retrace quelques éléments importants de l'histoire de l'association.

Un peu d'histoire : Comment est née l'association ?

L'association VELO XV, comme elle était appelée au tout début, a été créée afin de répondre à un **besoin de pragmatisme**. Le MDB existait et posait les grands principes essentiels au développement de l'utilisation du vélo mais, selon les fondateurs de VELO XV, pas forcément suffisant pour que les réalisations techniques soient satisfaisantes.

Des adhérents de MDB décident alors de créer VELO XV en 1989, afin de militer pour la création d'aménagements et d'être **au plus près des projets** et de les suivre de manière très locale. L'association fut déclarée au JO du 31 janvier 1990.

Vélo 15et7 : des progrès réels pour le vélo

La vie de Vélo 15et7 est jalonnée de quelques succès dont nous sommes fiers.

Iéna (1994) : une victoire pour... le vélo !

Le marié du 7^e, Frédéric Dupont (qui était un maire d'avant-guerre), se souvenait de la construction de la tête du pont dans les années 30 et signifia qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le trottoir inusité à mi-hauteur soit utilisé pour les vélos.

Vélo XV et VII était présent tous les jours sur le chantier, en amont et en aval du passage du pont d'Iéna.



1994 : travaux de l'aménagement menant au pont d'Iéna

Vélo 15et7 : des progrès réels pour le vélo (suite)

Les berges de la Seine

Le caractère autoroutier de la voie sur berge rive gauche rend problématique la cohabitation avec les vélos. Vélo 15et7 s'est toujours battue (et se bat encore) pour la continuité cyclable le long de la Seine, notamment aux entrées et sorties de la voie rapide. L'association a obtenu la création d'aménagement pratiques et sûrs, comme sur le quai Branly, en amont du Musée.



Sortie de la voie sur berge rive gauche, quai Branly



2004 : Inauguration du contresens de la rue Leblanc.

En contresens dans le 15^{ème}

En 2004, Vélo 15et7 obtient un aménagement qu'elle demande depuis plus de deux ans : le contresens avec séparateur de la rue Leblanc. L'aménagement a été inauguré par Denis Baupin et Agnès de Fressenel en la présence de Claude Dargent, sous les regards avertis d'Abel Guggenheim et Denis Moncorgé.

Quelques chantiers encore en cours

Beaucoup de batailles n'ont pas encore été gagnées, ce sont les dossiers sur lesquels nous travaillons encore.

Le parc André Citroën... qui fut premier défi de VELO XV. La construction du parc et la création du souterrain rendait l'itinéraire impossible aux

cyclistes, qui furent les grands oubliés de l'aménagement. Le problème subsiste encore, et c'est en direction du port autonome de Paris que les cyclistes tournent maintenant leur espoir. **...et la continuité cyclable le long de la Seine** a encore trop de points noirs, essentiellement lors des entrées ou sorties de la voie sur berge.

Les contresens et le stationnement, deux questions pour lesquelles les cyclistes se battent encore au coup par coup, alors qu'il faudrait les systématiser !

NUMERO SPECIAL – N°100 – 20 ANS DE L'ASSOCIATION

Sortie des archives : l'affiche pour un carnaval cycliste organisé par l'antenne du 15^{ème} du MDB, préfiguration de Vélo XV, le 20 mai... 1984 !

R.V. DÉPART
14 H 30 DEVANT
MONTPAR-
NASSE
GARE

ARRIVÉE
16 H 30 AU
CHAMP DE
MARS

CARNIVAL DE VELOS

PRÉINSCRIPTION
246 13 91

ORGANISÉ PAR LE
MOUVEMENT
DÉFENSE DE LA
BICYCLETTE

DIMANCHE 20 MAI
CONCOURS DE VÉLOS DÉGUISÉS

INSCRIPTIONS: LE JOUR DU CARNAVAL - PARTICIPATION 8 F PAR ADULTE 5 F POUR LES MOINS DE 18 ANS. LES PARTICIPANTS DOIVENT ÊTRE JUCHÉS SUR QUELQUE CHOSE QUI RESSEMBLE À UN VÉLO SANS MOTEUR. LES TRICYCLES, TANDEMS, VÉLOS AVEC PETITES ROUES DE STABILISATION SONT ADMIS. LE DÉGUISEMENT CONCERNE SURTOUT LE VÉLO. IL N'Y A PAS D'ASSURANCE COLLECTIVE. VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE SUFFIT.

LES PRIX SONT RÉPARTIS EN 2 CATÉGORIES: MOINS ET PLUS DE 13 ANS. PRIX SPÉCIAUX POUR: * L'ORIGINALITÉ * L'ASTUCE DE LA RÉALISATION * L'ASPECT UTILITAIRE DE LA RÉALISATION * LES SUJETS INCLUANT PLUSIEURS PERSONNES. LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS POURRONT RETOINDRE LE CORTÈGE RUE DESAIX VERS 16 H. LE JURY EST COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS CIVILES ET SPORTIVES. LES LOTS SONT OFFERTS PAR LES COMMERÇANTS.

Schéma Directeur Vélo 2009-2015

Des pistes de travail pour l'élaboration du schéma ont été présentées au comité de pilotage Vélo de la maire de Paris le 18 mars dernier. L'occasion pour Vélo 15 & 7 d'alimenter la réflexion de quelques propositions.

1. Les aménagements

Le développement d'axes longues distances et confortables, dont Annick Lepetit a dit qu'elle rêvait, pourrait se faire par l'utilisation de la petite ceinture, ou encore, au moins les dimanches, par l'extension de la fermeture des voies sur berge, en espace (8° et 16° arrondissements) et en temps (les samedis, le soir, l'été, etc.).

2. Les services

La création de stations-vélo permettant la location, le stationnement sûr, en longue et courte durée, et l'entretien, favoriserait la pratique du vélo (emplacements par exemple aux stations de tramway et principales portes de la ville, dont la porte de Versailles, par exemple au pied de la tour pyramide en projet) et permettrait une réelle et forte intermodalité.

3. Communication, information

La promotion et l'incitation passent par une information précise sur le risque d'accident, principal frein à la pratique aujourd'hui. L'affichage régulier du ratio [nombre d'accidents / nombre de déplacements] permettrait de dépassionner les débats et constituerait un indicateur fiable pour évaluer les risques.

Une vaste participation des cyclistes au schéma directeur (par une grande enquête par exemple) permettrait de bien comprendre la perception des risques, et, plus globalement, de s'assurer de répondre à leurs besoins et attentes dans les prochaines années.

Christophe Castano



Un bavoir pour Zohra

Un clin d'oeil : nous avons profité de la cérémonie des vœux à la mairie du VII^{ème} arrondissement pour offrir à Rachida Dati, maire du VII^{ème}, un bavoir brodé d'une mignonne cycliste (merci à Isabelle, notre cycliste brodeuse), pour sa petite Zohra, née le 2 janvier 2009. Plus sérieusement, nous lui demanderons prochainement rendez-vous, afin d'évoquer devant elle les priorités de notre association pour le VII^{ème} arrondissement.

"Déplacements : Qui est le plus rapide dans le 15^{ème} arrondissement ?"

Le 2 avril 2009, quatre testeurs se sont élancés à midi de la Place Balard pour rejoindre la Place Raoul Dautry, à proximité de la Gare Montparnasse.

Le premier, à vélo, a emprunté l'avenue Félix faure, la rue de la Convention, la rue de Vaugirard, le boulevard Pasteur et le Boulevard de Vaugirard. Il est arrivé, le premier, à **12h15**.

Le second, en voiture, a emprunté le boulevard Victor, la rue de Vaugirard et le boulevard de Vaugirard. Il est arrivé à **12h16**.

Le troisième, en métro, a emprunté la ligne 8 jusqu'à La Motte Piquet Grenelle puis la ligne 6 jusqu'à Montparnasse. Il est arrivé à **12h19**.

Le quatrième, à pied, a emprunté l'avenue Félix faure, la rue de la Convention, la rue de Vaugirard, le boulevard Pasteur et le Boulevard de Vaugirard. Il est arrivé à **12h36**.

Ce test confirme la pertinence du vélo sur des courts trajets (inférieurs à 5 km). D'autant que ce test ne tient pas compte du délai pour trouver une place de stationnement...

Un test réalisé par l'association Village 15
<http://village15.com/>

Stationnement près de la bibliothèque Beaugrenelle

Il y a quelques mois, nous avons fait appel à nos adhérents et à tous les cyclistes du XVème pour signer une pétition demandant la création de stationnement vélo aux abords de la bibliothèque Beaugrenelle. Cette pétition fut remise au maire M. Philippe Goujon, qui a répondu à Vélo 15et7 :

MAIRIE DE PARIS

15^e

Philippe GOUJON

Député de Paris
Maire du 15^e arrondissement

Paris, le 18 mars 2009

Madame Hélène CONSTANY

Présidente de Vélo 15 et 7
15 rue Gerbert
75015 PARIS

NRéf: cab-sch-03-09

Cher Madame,

J'ai bien reçu le courrier que vous m'avez adressé dans lequel vous me faites part de la nécessité de créer de nouvelles zones de stationnement réservé aux vélos pour répondre à la demande croissante des cyclistes.

J'ai déjà eu l'occasion de demander la création d'aires de stationnement pour les deux-roues sur des sites qui méritaient une attention particulière pour mettre fin à des désordres rendant difficile le cheminement des piétons sur les trottoirs.

Devant l'ampleur de la demande exprimée par les riverains et les usagers de la Bibliothèque Beaugrenelle, j'ai saisi l'Ingénieur chef de la 3^{ème} Section Territoriale de la Voirie pour lui demander d'étudier la création d'une aire de stationnement réservé aux vélos aux abords de cet établissement recevant du public.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes hommages respectueux. *et de vos*

gens les meilleurs



Philippe GOUJON

Pourquoi adhérer / réadhérer à Vélo 15et7 ?

Adhérer à l'association, c'est :

- Recevoir la lettre de l'association (version papier ou Internet) qui vous tiendra informé de ce que nous faisons, de l'actualité vélo, et de toutes les infos que vous voudrez nous transmettre.
- Pouvoir échanger avec nous, nous donner votre opinion, nous communiquer votre manière de vivre le vélo dans nos arrondissements.
- Si vous le souhaitez, pouvoir vous joindre à nous lors des réunions mensuelles ou des actions diverses proposées (consulter le site).

Adhérer à l'association, cela veut surtout dire que **vous nous donnez une légitimité pour parler en votre nom**. C'est grâce à nos adhérents que nous pouvons justifier d'une connaissance détaillée des questions de circulation cycliste dans chacun des quartiers des 15ème et 7ème arrondissements. Vélo 15et7 est une petite association, mais reconnue et écoutée par les pouvoirs publics, aux côtés d'autres associations de la région parisienne telles que MDB, Vélorution, Vivre à Vélo en Ville, etc.

L'adhésion, c'est **un tout petit geste**, une somme symbolique, mais **cela compte beaucoup dans la vie de l'association**.

Brèves

Logiciels de création d'itinéraires

Il existe maintenant des sites très performants (www.openrunner.com et <http://www.bikeroutetoaster.com/>) pour se créer ses itinéraires vélo avec visualisation des dénivelés et optimisation possible des trajets. Très utile donc pour les cyclistes de nos arrondissements qui utilisent le vélo pour aller au boulot.

Pollution et vélo

Le cycliste parisien est **moins exposé à la pollution que l'automobiliste**, grâce aux aménagements lui permettant de s'éloigner, au moins temporairement, du flux de circulation, selon une étude d'Airparif. (Source : dépêche AFP) http://www.airparif.asso.fr/page.php?rubrique=actualites&article=velo_090217_cp

Casque

Si vous portez un casque et que vous avez envie d'un peu d'originalité, voici des casques un peu plus rigolo que d'habitude :

<http://www.nutcasehelmets.com/Pages/Street.aspx>

Agenda

22 avril, réunion mensuelle de Vélo 15et7 à 19h15 au bureau d'Hélène Constanty, 15 rue Gerbert. Code 15B75. Tel : 01 45 31 39 61

25 avril, visite de terrain de la rue Lecourbe. Rendez-vous à 15 heures devant l'immeuble Grand Pavois, à l'extrémité de la rue, que nous remonterons pour effectuer un « diagnostic vélo ».

6 et 7 juin, fête annuelle du vélo qui se tiendra cette année sur l'esplanade des Invalides. <http://www.feteduvelo.fr>